



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*

**22<sup>ème</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'AUTORITE  
INTERNATIONALE DES FONDS MARINS**

**11 JUILLET AU 22 JUILLET 2016**

**DECLARATION DE LA DELEGATION DU SENEGAL**

**Par Dr Martin Pascal TINE**  
**Directeur des Affaires juridiques et consulaires au Ministère des Affaires  
étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur**

**Chef de Délégation**

*Kingston (Jamaïque), 19 juillet 2016*

- **Monsieur le Président de l’Autorité internationale des fonds marins,**
- **Distingués Délégués des Etats,**
- **Mesdames, Messieurs les Membres du Secrétariat de l’Autorité internationale des fonds marins,**

Au nom de l’Etat du Sénégal, je voudrais tout d’abord, exprimer, Monsieur le Président, l’honneur et le privilège qui me reviennent de m’adresser à cette auguste assemblée.

La délégation sénégalaise que je conduis se réjouit de votre élection à la présidence de cette Assemblée, vous adresse ses compliments, tout en vous assurant de son soutien. Elle exprime ses remerciements à l’endroit des Autorités du Pays Hôte, La Jamaïque.

Je voudrais, ensuite, remercier le Secrétaire général pour, non seulement, le dévouement et la disponibilité dont il a fait montre, mais également, l’importance du travail accompli et reflété dans son rapport.

**Monsieur le Président,**

C’est le lieu de savoir gré à l’Honorable Représentant de l’Afrique du Sud d’avoir su, en sa qualité de Président du

Groupe Afrique, traduire nos préoccupations majeures, notamment les questions ayant trait à la prorogation des contrats d'exploration, aux projets de règlement relatifs à l'exploitation des ressources minérales dans la Zone et à la formation pour un bénéfice équitable et universel de ce patrimoine commun de l'humanité.

**Monsieur le Président,**

Comme vous le savez, le Sénégal a été cité parmi les pays signataires du Protocole sur les Privilèges et Immunités de l'Autorité mais qui ne l'ont pas encore ratifié. Je suis heureux de pouvoir dire aujourd'hui, qu'au-delà de l'accomplissement des formalités internes relatives à la ratification dudit Protocole, les lettres de ratifications, dûment signées par le Président de la République, ont bien été notifiées au dépositaire qui a tenu à mentionner sur le site des Nations Unies que le Sénégal est partie au Protocole depuis le 11 juillet 2016.

**Monsieur le Président,**

Je voudrais encore une fois, réaffirmer l'engagement et la disponibilité de mon pays à poursuivre et approfondir sa collaboration avec l'Autorité en vue d'une exploitation optimale des ressources des fonds marins qui demeure une préoccupation réelle de nos plus Hautes Autorités.

**Monsieur le Président,**

Le Sénégal, ayant constaté, non sans s'en désoler, le nombre élevé de pays absents, appelle de ses vœux un engagement absolu pour une participation plus importante des Etats membres aux sessions de l'Autorité. Il est indispensable que tous contribuent, de manière responsable, à une gouvernance équitable du Patrimoine commun de l'humanité qui nous est confié.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**

**Délégués:**

**Dr. Martin Pascal TINE, Directeur des Affaires juridiques et consulaires au Ministère des Affaires étrangères ;**

**M. Camille Jean Pierre MANEL, Directeur des Fonds marins au Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime.**